



Paris, le 30 octobre 2014

Monsieur le Directeur,

Le 25 janvier 2013, un arbitrage a été rendu par les ministres de la Santé et de l'Enseignement supérieur sur la formation initiale des kinésithérapeutes, après plusieurs mois de travail dans lesquels nous nous sommes beaucoup impliqués.

Cet arbitrage incompréhensible a provoqué un malaise profond, voire un sentiment de trahison, au sein de la profession de kinésithérapeute. Ce projet de réforme est inacceptable car en totale rupture avec la position de l'ensemble des représentants des étudiants et de la profession. Il constitue pour nos 80 000 confrères et futurs confrères une stigmatisation sans précédent par rapport aux autres professions de santé.

Cette situation est d'autant plus incompréhensible que :

- depuis le début des travaux de "réingénierie" de la formation initiale, l'ensemble des représentants des étudiants et de la profession demandent, à l'unanimité une formation par la recherche avec la généralisation d'une première année universitaire d'orientation par la PACES, suivie de quatre années spécifiques en IFMK, avec la reconnaissance d'un diplôme d'Etat de grade Master (300 ECTS). L'Etat nous propose une reconnaissance à bac + 3 avec un contenu de formation représentant 4 ans d'études !
- la demande des Français pour des soins de kinésithérapie ne cesse d'augmenter : plus d'un million et demi d'actes sont réalisés chaque jour par nos confrères. Ce n'est pas ce poste, pour autant, qui grève le budget santé compte tenu de la rémunération au mieux stagnante de nos actes et du bénéfice de la prévention, de la rééducation et l'accompagnement des patients.

Il convient donc de mettre en œuvre une réforme ambitieuse conduisant à une amélioration des prises en charge, notamment en ce qui concerne la rééducation et le suivi des pathologies chroniques pour lesquelles le kinésithérapeute a une place centrale. Il ne s'agit pas d'une revendication corporatiste mais d'une harmonisation incontournable de la formation initiale française avec les standards européens et internationaux.

Malgré tous nos efforts pour proposer un projet alternatif au gouvernement, force est de constater que nous sommes, aujourd'hui, face à une impasse inédite.

C'est pourquoi nous avons demandé au Premier ministre d'arbitrer dans les plus brefs délais et de prendre une décision ambitieuse - à la hauteur du système de santé français - et dans une approche économique équilibrée et responsable.

C'est pourquoi nous nous mobiliserons le 5 novembre prochain lors d'un rassemblement sans précédent à Paris.

C'est aussi pour cela qu'une délégation sollicitera auprès de vous un entretien en début d'après midi afin de vous présenter, en tant qu'acteur essentiel au plan local de la santé, nos revendications.

Dans l'attente de cette rencontre, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos très sincères salutations.

Le groupe des 15 représentants de la profession de kinésithérapeute.